

L'Établissement Public de Coopération Culturelle du Mémorial du Camp de Rivesaltes Recrute

Un Directeur (H/F)
Catégorie A+

(à compter du 1^{er} avril 2022)

CONTEXTE ET PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes a été inauguré en octobre 2015 au milieu des ruines de l'ancien camp. Cette marque dans l'espace en fait un lieu unique qui rend compte des deux traumatismes du second vingtième siècle français, la Seconde Guerre mondiale et les guerres coloniales. Le déplacement forcé des populations, l'apprehension de l'Autre comme un indésirable et cette forme d'enfermement constituent comme un fil rouge de cette histoire, de ces histoires. Juifs, Espagnols, Tsiganes constituèrent l'essentiel de la population enfermée par internement administratif à partir de janvier 1941. Le camp de Rivesaltes fut même à l'automne 1942 le centre interrégional de rassemblement et de déportation des Juifs de zone sud, ce que Serge Klarsfeld a appelé « le Drancy de zone sud ». Dans les suites de la Libération, après avoir accueilli, quelque temps, des suspects de collaboration, ce fut principalement un important camp de prisonniers de guerre allemands. Avec plusieurs affectations ensuite, restant camp militaire, il est alors entraîné dans l'histoire de la guerre d'Algérie voyant passer les conscrits en partance pour l'Algérie, servant de prison pour quelques centaines de FLN puis devenant le principal centre pour les harkis après les accords d'Évian. En fin de période, on trouve même un Centre de Rétention Administrative. La difficulté du défi que représente ce musée tient dans la nécessité de rendre compte de toutes ces histoires et de toutes ces mémoires. Si l'on repère des fils rouges, il est nécessaire de savoir aussi repérer les différences. Si nous parlons mémoire, savoir bien lire et comprendre cette histoire complexe est un facteur de convergence mémorielle.

C'est donc peu dire le poids de l'histoire dont doit rendre compte le Mémorial du camp de Rivesaltes, d'autant qu'il est conduit à prendre en compte les thématiques qui font son histoire, comme les déplacements forcés de population, qui continuent massivement aujourd'hui, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie dont on sait, malheureusement, qu'ils restent d'actualité.

Le Mémorial se veut donc un lieu de connaissance. C'est une histoire dont on doit rendre compte, mais en ayant en tête l'importance et la nécessité d'une ouverture pluridisciplinaire qui sont l'une des caractéristiques du travail mené depuis des années par l'équipe. C'est aussi, bien sûr, un lieu privilégié d'éducation à la citoyenneté.

MISSIONS STATUTAIRES

L'établissement assure la gestion du service public culturel constitué par le Mémorial du camp de Rivesaltes et ainsi se donne pour missions de :

- Développer la connaissance de l'histoire du camp, des populations qui y furent internées et des périodes qui s'y réfèrent ;
- Rendre l'histoire et la mémoire du camp et des personnes qui y furent internées accessibles au public le plus large possible ;
- Contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion par tous les moyens ;
- Enrichir, conserver, étudier et valoriser les collections historiques (documents, objets, ...) et artistique du mémorial ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer la meilleure connaissance historique du camp et des périodes de l'histoire liées à son utilisation ;



- Organiser des actions pédagogiques, culturelles et artistiques de différentes natures en lien avec son activité et les thématiques traitées et développées ;
- Donner à lire l'histoire particulière du camp à travers les collections, les expositions temporaires, des publications, des colloques, une programmation culturelle et artistique, des activités pédagogiques ;
- Développer des relations de partenariat culturel et scientifique aux niveaux international, national, régional et départemental.

PROFIL DE POSTE

L'EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes recrute sa directrice ou son directeur pour un mandat de 5 ans sur la base d'un contrat à durée déterminée de droit public, renouvelable par période de 3 ans, par voie statutaire (détachement) ou contractuelle.

MISSIONS :

Placé(e) sous l'autorité du Conseil d'administration et de son Président, le (la) Directeur.rice dirige l'Établissement et à ce titre, il (elle) exerce les missions suivantes :

- Elabore et met en œuvre le projet scientifique et culturel pour lequel il a été nommé et rend compte de l'exécution de ce projet au Conseil d'administration ;
- Assure la programmation de l'activité scientifique, pédagogique et culturelle de l'Établissement ;
- Dirige, organise et coordonne l'ensemble des actions de l'établissement, leur évaluation, leur évolution en fonction des usages, pratiques et attentes des publics-cibles et des partenaires,
- Dirige la politique des publics et la communication de l'établissement,
- Est l'ordonnateur des recettes et des dépenses de l'Établissement ;
- Prépare le budget et ses décisions modificatives et en assure l'exécution ;
- Assure la direction de l'ensemble des services et personnels de l'établissement ;
- Est consulté pour avis par le Président du conseil d'administration sur le recrutement et la nomination aux emplois de l'Établissement ;
- Passe tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration ;
- Représente l'Établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
- Participe au conseil d'administration avec voix consultative ;
- Sollicite pour avis et recommandations la réunion du Conseil Scientifique

En particulier, il ou elle :

- Elabore et met en œuvre la stratégie de l'établissement : développement des publics, partenariats et coopération, évolution et amélioration des services et actions, développement des ressources et moyens ;
- Développe le rayonnement et l'action de l'établissement à l'échelle régionale, nationale et internationale ;
- Assure une mission de conseil auprès des élus du Conseil d'Administration, des collectivités impliquées et de toutes les instances décisionnelles de l'établissement,
- Intègre les actions et les projets de l'établissement aux grands enjeux scientifiques, culturels, éducatifs et sociaux auxquels l'établissement doit répondre ;

PROFIL :

- Formation supérieure (niveau bac+5 minimum)
- Personnalité expérimentée dans la gestion d'un établissement à vocation scientifique et culturelle
- Maîtrise des problématiques et des enjeux liés aux lieux de mémoire
- Très bonne culture de l'histoire moderne et contemporaine
- Connaissances des règles et procédures de fonctionnement d'un établissement public administratif (EPA)
- Maîtrise des politiques publiques transversales, des réseaux institutionnels et des mécanismes de l'aide publique.



- Capacités éprouvées à travailler en équipe et aptitude confirmée dans le management d'équipes aux métiers et fonctions diverses (administration, logistique, informatique, médiation, documentation, etc...),
- Expérience et maîtrise avérée des stratégies de partenariats
- Expérience et sensibilité pour le développement de la coopération, notamment internationale
- Expérience et sensibilité pour le développement des publics
- Maîtrise de l'anglais et de l'espagnol (catalan apprécié)
- Permis B obligatoire.

Conditions

Mandat de cinq ans renouvelables par période de trois ans,

Poste ouvert par voie statutaire (détachement, disponibilité) ou contractuelle,

Grades : Attaché principal de conservation du patrimoine, Conservateur, Conservateur en chef,

Attaché principal d'administration territoriale, Administrateur territorial.

Niveau de responsabilité : A+

Rémunération selon expérience et/ou position statutaire

Temps complet

Déplacements fréquents sur le territoire national et international, ainsi que des astreintes-représentation en soirée et le week-end

Localisation géographique du poste : siège social de l'établissement – Salses-le Château (66 – Pyrénées-Orientales)

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les personnes publiques représentées au Conseil d'administration procèdent à un appel à candidatures en vue d'établir une liste de candidats à l'emploi de directeur ou de directrice de l'Établissement.

Les candidats devront faire parvenir une lettre de motivation, accompagnée d'un CV et d'une note d'intention de 3 pages maximum (4 500 signes), pour le **24 novembre 2021**, cachet de la poste faisant foi, par courrier, à l'adresse suivante :

Madame Carole DELGA, Présidente de l'EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes

Confidentiel : recrutement direction

Avenue Christian Bourquin – 66 600 Perpignan

- Par mail à: cindy.masse@memorialcamp rivesaltes.fr

